



# Face au défi climatique, **EXIGEONS davantage de solidarité internationale !**

La crise climatique actuelle est le résultat des déséquilibres et des excès des modes de développement en vigueur, principalement dans les pays du Nord. Mais les impacts du changement climatique sont inégalement répartis : les pays du Sud sont les premières victimes alors même que leur responsabilité est limitée. La définition de modes de développement alternatifs, plus sobres en carbone et résilients aux effets néfastes du changement climatique est indispensable pour améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables.

La conférence des Nations unies sur le changement climatique à Copenhague doit établir des actions et des objectifs ambitieux de la part des pays du Nord et encourager une participation active des pays du Sud, en particulier des pays émergents, à l'effort mondial de lutte contre le changement climatique.

La solidarité s'impose plus que jamais comme un élément incontournable des relations internationales pour faire face au changement climatique, notamment avec les plus vulnérables.

Coordination SUD, plate-forme nationale regroupant plus de 130 ONG françaises de solidarité, d'urgence et de développement, se mobilise sur le terrain et sur le plan politique. À travers leurs savoir-faire techniques reconnus, leur proximité avec les populations locales, leur capacité à sensibiliser les citoyens et leur force de proposition politique, les ONG françaises de solidarité internationale entendent contribuer à la définition et à la mise en œuvre de règles internationales sur le climat, à la fois efficaces du point de vue environnemental et équitables vis-à-vis des populations du Sud les plus vulnérables.

Coordination SUD et les membres de sa commission Climat et développement\*, dont plusieurs seront présents à Copenhague, appellent la communauté internationale et en particulier les pays du Nord, dont la France, à s'engager sur des actions ambitieuses afin d'œuvrer pour davantage de solidarité.

## **Contacts:**

Commission Climat et développement : Anne Chetaille, Gret, [chetaille@gret.org](mailto:chetaille@gret.org) ou Alexandre Tiphagne, Coordination SUD, [tiphagne@coordinationsud.org](mailto:tiphagne@coordinationsud.org).

Presse : Marie Bessières, Coordination SUD, [bessieres@coordinationsud.org](mailto:bessieres@coordinationsud.org)

\* La commission Climat et développement de Coordination SUD rassemble : 4D, ACF, AVSF, Bolivia Inti Soleil, Care France, Cari, CCFD- Terre solidaire, Ceméa, ESF, Eau Vive, Groupe Energies Renouvelables, Environnement et solidarités, GERES, GRDR, Gret, Handicap International, ISF, ID, Oxfam France-Agir Ici, Planète urgence.

# TROIS PRIORITES POUR COPENHAGUE

# 1

## Reconnaître et garantir les principes d'additionnalité, d'efficacité et de transparence de l'aide

Le soutien à la lutte contre le changement climatique dans les pays du Sud n'est pas une question de charité. Les pays du Nord doivent assumer leur responsabilité historique et appuyer les pays du Sud en fonction de leurs capacités actuelles. Une nouvelle architecture financière doit être pensée pour tenir compte des principes d'efficacité de l'aide, de transparence et d'équité dans l'allocation des fonds. La Convention-cadre des Nations unies sur le climat a un rôle central à jouer afin de coordonner, suivre les différents efforts financiers réalisés par les pays et permettre un accès facilité aux financements pour les pays et les populations particulièrement vulnérables.

Le soutien public à la lutte contre le changement climatique dans les pays du Sud (210 milliards de dollars par an d'ici 2020) doit se faire de façon dissociée de l'aide publique au développement (APD): ces deux politiques poursuivent des objectifs certes complémentaires mais en aucun cas substituables. Dans un contexte de baisse tendancielle de l'APD, que Coordination SUD ne cesse de dénoncer pour la France, des ressources financières nouvelles et additionnelles doivent être identifiées. La lutte contre le changement climatique doit aller de pair avec la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement. Elle ne peut s'y substituer.

## Promouvoir la justice sociale comme vecteur de solidarité

Les populations les plus vulnérables, parmi elles, les populations paysannes du Sud, les femmes, les enfants et les personnes vivant avec un handicap ou une maladie chronique, ressentiront davantage les effets du changement climatique. La justice sociale et la justice climatique vont de pair pour lutter contre les inégalités et l'exclusion.

Pour être efficace, le futur traité devra être équitable. Il devra garantir la prise en compte des besoins des populations les plus vulnérables dans les dispositifs relatifs à l'adaptation, au transfert de technologies, au financement et dans le futur mécanisme de lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts (REDD).

A un niveau décentralisé, il devra assurer la pleine participation de ces populations aux processus décisionnels relatifs à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies nationales et locales d'atténuation et d'adaptation, ainsi qu'un accès facilité aux financements.

Dans cette perspective, le renforcement des capacités des acteurs locaux du Sud est essentiel afin qu'ils puissent devenir forces de proposition et participer sur le terrain à la lutte contre le changement climatique.

## Veiller à des politiques publiques cohérentes et solidaires

Tout engagement des pays du Nord sur le climat dans les arènes internationales doit être suivi de mesures nationales. Ces dernières doivent être cohérentes avec la poursuite d'objectifs de développement au Sud. Les pays du Nord doivent mettre fin aux politiques agricoles, climatiques, commerciales et énergétiques qui aggravent les inégalités sociales, l'insécurité alimentaire, accélèrent des migrations forcées et la surexploitation des ressources naturelles des pays du Sud.

L'impératif de cohérence vaut également pour les politiques d'appui au développement. Les engagements sur le climat doivent se traduire par des politiques volontaires et réalistes et des engagements additionnels des pays du Nord en faveur du développement économique et social et de la production alimentaire au Sud.

Il est temps de mettre en résonance les trois conventions issues de Rio (climat, biodiversité et lutte contre la désertification et la dégradation des terres) pour une action résolue aux niveaux international et local, en faveur d'un développement pour tous, aujourd'hui et demain.

**Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement**

La coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale

14 passage Dubail • 75010 Paris

Tél. 01 44 72 93 72 • [www.coordinationsud.org](http://www.coordinationsud.org)